

Structure et types

La fugue est une forme polyphonique vocale ou instrumentale très organisée; elle se caractérise notamment par l'entrée successive des différentes voix selon le principe de l'imitation stricte. Le nombre des voix est généralement de 3 ou 4.

Forme très stricte dans son principe, la fugue, dans sa réalisation, permet à l'imagination de se déployer très librement.

Toutes les fugues sont différentes. Prenons, à titre d'ex., une fugue de BACH, fig. A. Elle est à 3 voix et, comme toute fugue simple, elle est monothématique. La première présentation du thème, à la voix intermédiaire, est appelée sujet ou dux (conducteur) ; la seconde, à la voix supérieure (mes. 3-4), s'appelle la réponse ou comes (accompagnateur). Le sujet est dans le ton principal, ut min., tandis que la réponse, transposée à la quinte supérieure. est dans le ton de la dominante (sol min.). Pour des raisons harmoniques, le saut de quarte do4-sol3 du sujet (mes. 1) devient. dans la réponse, saut de quinte, sol4-do4 (mes. 3); ce changement, qui porte le nom de mutation, permet d'obtenir une réponse tonale au lieu d'une réponse réelle (cf. canon, p.112, fig. C). - Tandis que la voix supérieure fait entendre cette réponse, la voix intermédiaire se poursuit par une ligne de contrepoint appelée contre-sujet.

La 3º entrée est à nouveau celle du sujet, à la voix inférieure (mes. 7-8); elle est précédée d'un retour à la tonalité principale (mes. 5-6). Le contre-sujet apparaît à la voix supérieure, tandis que la voix intermédiaire fait entendre un 2° contrepoint (mes. 7-8),

Àinsi s'achève ce qu'on appelle l'exposition de la fugue (cf. exposition et développement de la sonate, p. 150-151) : toutes les voix ont fait entendre une fois le thème entier. La succession sujet-réponse est obligatoire (dans une fugue à 4 voix, on entendrait à présent une autre réponse), mais l'ordre d'entrée des différentes voix est variable.

Le schéma (haut de la fig. A) montre, à l'échelle, le déroulement ultérieur de cette fugue en ut min. L'exposition est suivie d'un divertissement (ou épisode) modulant, sur la « tête » du sujet (mes. 9-10), puis d'un développement (mes. 11-12) : la partie supérieure, seule, développe le thème dans son intégralité, tandis que les 2 autres voix font entendre les 2 contrepoints. Le développement est au ton relatif, mi 🕨 maj.

Viennent ensuite : un divertissement (mes. 13-14); un développement au ton de la dominante (sol min.) avec le thème à la voix intermédiaire (mes. 15-16, milieu de la fugue) : un divertissement (mes. 17-19),

un développement au ton principal (ut min.), avec thème à la voix supérieure (mes. 20-21); un divertissement plus important (mes. 22-26); enfin, un dernier développement, en ut min., avec le thème à la basse (mes. 27-28). Un épisode cadentiel (mes. 29) mène à la coda, qui fait entendre pour la dernière fois le thème, en ut min., au-dessus d'une pédale de tonique, à la basse (mes. 29-31).

La fugue fait ainsi alterner des sections de contrepoint strict (développements) et des épisodes plus souples (divertissements). Le nombre de ces sections, leur longueur, le plan tonal, etc., varient d'une fugue à l'autre. de même que les procédés contrapuntiques utilisés : strette (entrée du thème à l'une des voix avant que la précédente ait terminé), renversement, récurrence, augmentation, diminution, etc. (cf. p. 112-113).

La fugue avec permutation des voix, sans divertissements, est une forme particulière de la fugue simple (fig. C). Autres types de fugue : les fugues polythématiques (à plusieurs thèmes):

-double fugue : fugue à 2 thèmes, qui peuvent entrer simultanément dès le début de la fugue (p. ex. MOZART, Kyrie du Requiem), ou bien séparément, dans deux expositions successives, avant d'être liés l'un à l'autre (fig. B);

- triple fugue : fugue à 3 thèmes, exposés de la même manière que dans le 2e type de double fugue (fig. B);

quadruple fugue : fugue à 4 thèmes sur le même principe que la triple fugue.

La fugue peut être précédée d'un prélude, d'une toccata ou d'une autre forme libre de ce genre.

## Historique

La fugue (le terme latin fuga, fuite, désigna d'abord le canon, cf. p. 112) se développa au XVIIe s. à partir des formes instr. du XVI s. et du début du XVII s. comme la fantaisie, le tiento et surtout le ricercar (p. 260).

À partir de la fin du xvII° s., elle figure dans certains contextes bien définis : la section centrale de l'ouverture à la française, les mouvements rapides de la sonate d'église, le concerto grosso (fugue concertante) ; la fugue chorale se trouve dans la cantate, l'oratorio, la messe (Kyrie, Amen du Gloria, Credo), etc. La fugue connaît son apogée avec l'œuvre de J.S. BACH (notamment : Clavier bien tempéré I, 1722 et II, 1744, l'Art de la fugue, 1749-50).

La période classique, puis le Romantisme, tentèrent de lier la fugue à la forme sonate, ou de l'associer à un contenu « poétique » (BEETHOVEN) ou « programmatique ». Aux fugues monumentales du post-romantisme (LISZT, REGER) succédèrent les fugues « néoclassiques » du XX° s. (HINDEMITH, STRA-VINSKI).